

# Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc

## Commission Sportive

(Cibles anglaises et Beursault)



### Tournoi Régional Jeunes - TRJ

#### Règlement

Adopté au Comité Directeur du 14/09/2024



- **Préambule :**

Le T.R.J. est une compétition officielle, se déroulant sous la forme d'un Tir à l'Arc Extérieur en distances internationales avec des duels individuels sous le principe de la montante descendante.

Elles ouvertes aux licenciés jeunes de la Région Normandie.

Le T.R.J. ont pour objectif la préparation de nos meilleurs jeunes aux échéances nationales (T.N.J.) et championnats nationaux.

Cette compétition se déroulera le samedi du même week-end que la troisième étape de DRE soit aux environs de la mi-juin.

Les tirs de qualification se feront sous la réglementation fédérale.

- **Catégories ouvertes :**

- Filles et garçons, en arc classique dans les catégories U13, U15, U18 et U21.
- Jeunes arc poulie scratch.

Distances de tir par catégorie :

Catégorie	Arme	Distance	Blason
(U13)	CL	30 m	Ø 80
(U15)	CL	40 m	Ø 80
(U18)	CL	60 m	Ø 122
(U21)	CL	70 m	Ø 122
(U18) à (U21)	CO	50 m	Ø 80 6 zones

- **Procédures d'inscription :**

Tout archer désirant participer au Tournoi Régional Jeune doit se préinscrire dès la parution du formulaire sur le site du Comité Régional et avant la date limite.

Pour pouvoir se préinscrire et être sélectionnable, il faut remplir plusieurs conditions :

- Être licencié dans un club normand.
- Avoir réalisé au minimum 2 scores au plus tard 1 semaine avant le tournoi.
- S'inscrire en ligne sur le site du Comité Régional, au plus tard 2 semaines avant la Compétition et justifier du règlement (chèque reçu ou virement bancaire effectué).
- Les droits d'engagement sont fixés chaque année par le Comité Régional.

Il n'y a pas de quotas de prévus sur cette compétition, toutefois le comité régional se réserve le droit de mettre en place des systèmes de sélections par classement et quotas dans le cas où il y aurait plus d'inscriptions que de places disponibles.

Dans le cas où des quotas seraient mis en place, seront sélectionnés en priorité les jeunes ayant 3 scores avec un classement sur la moyenne des trois scores, puis les jeunes avec 2 scores seront classés à la suite suivant la moyenne de leur 2 scores.

- **Tenue - Comportement :**

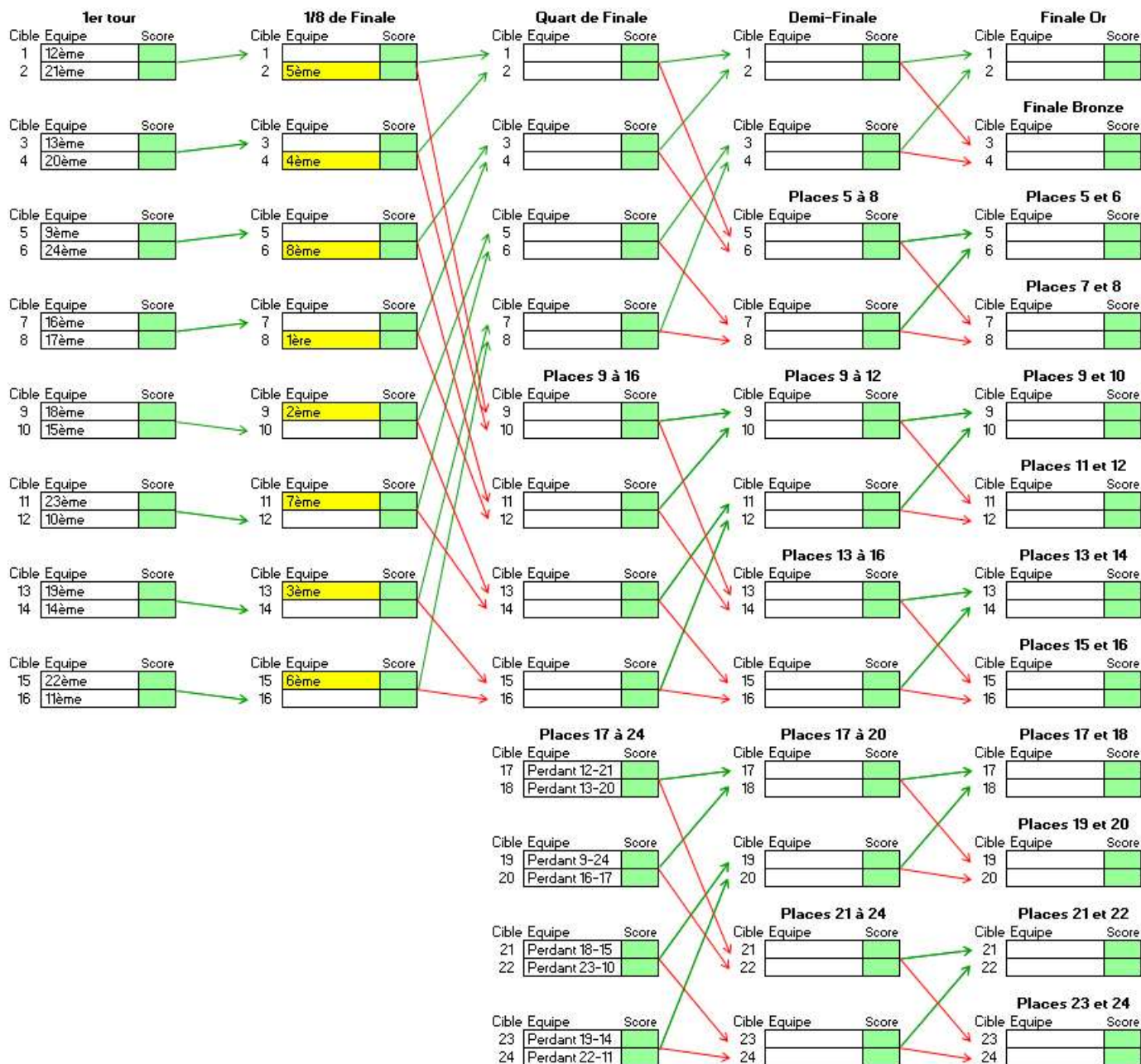
- Il est souhaitable que chaque archer porte une tenue blanche ou tenue de club.
- Tous les archers et leur coaches, se doivent d'avoir un comportement sportif exemplaire, ne pas manifester ostensiblement ou bruyamment dans la zone réservée aux équipes avant le signal sonore de fin des tirs.
- Il est interdit de fumer ou de vapoter sur l'ensemble du site de la compétition.

- **Déroulement de la compétition :**

- Tir de qualification pour toutes les catégories selon le tableau des distances et des blasons ci-dessus.
- Ce tir de qualification est sélectif pour le Championnat régional et le championnat de France jeune distance internationale de Tir à l'Arc à l'extérieur.
- 2 x 6 volées de 6 flèches, rythme AB/CD 4 mn par volée.
- En cas d'égalité de points sur le tir de qualification, le départage se fait par le nombre de 10 puis de 10+ puis tirage au sort à l'intérieur du "cut" ou tir de barrage pour rentrer dans les phases finales (*Articles II.1.B.6.5.1 et II.1.B.6.5.2 des Règlements Sportifs et Arbitrage*)

Pour les finales individuelles l'organisation des duels dépendra du nombre d'archers par catégorie et se déroulera de la façon suivante :

- S'il y a plus de 24 archers seuls les 24 premiers seront retenus.
- De 17 à 24 archers, les 8 premiers sont directement qualifiés pour les 1/8 de finale, les archers classés de la 9ème à la 24ème place se rencontrent dans un premier tour et les gagnants sont qualifiés pour les 1/8 de finale et les perdants feront des duels de classement de la 17ème à la 24ème place.(tableau ci-dessous en exemple)
- De 13 à 16 archers, tous les archers sont qualifiés et démarrent en 1/8 de finale.
- De 9 à 12 archers, les 4 premiers sont directement qualifiés pour les 1/4 de finale, les archers classés de la 5ème à la 12ème place se rencontrent dans un premier tour et les gagnants sont qualifiés pour les 1/4 de finale et les perdants font des duels de classement de la 9ème à la 12ème place.
- De 5 à 8 archers, tous les archers démarrent en 1/4 de finale.
- Moins de 5 archers, les archers démarrent en 1/2 finale.
- S'il n'y a que 2 archers ils font un duel pour la médaille d'or.
  
- Toutes les catégories bénéficient d'une volée d'essai avant leur premier duel.
- Chaque duel se déroulera au meilleur des 5 sets de 3 flèches en 2 mn pour les arcs classiques (soit le premier à 6 points) et au total des points de 5 volées de 3 flèches en 2 mn pour les arcs à poulies.
- En cas d'égalité de points ou de sets à la fin d'un duel, il sera procédé à un tir de barrage d'une flèche. La flèche la plus près du centre donne la victoire.



- **Jury d'appel :**

- Sa constitution est obligatoire pour chaque tournoi. Tous ses membres sont nommés par l'arbitre responsable de la compétition. Sa composition est soumise aux règlements sportifs et arbitrage en vigueur.

- **Récompenses :**

- La cérémonie protocolaire des podiums est organisée immédiatement après les finales.
- Les 3 premiers archers de chaque catégorie reçoivent une médaille du Comité Régional.
- Les médailles régionales seront remises aux récipiendaires présents et en tenue blanche ou tenue de club lors de la cérémonie des podiums.

- **Date d'application :**

- Le présent règlement est applicable à partir du **14 septembre 2024**